

Rentrée sociale 2023-2024 : Synthèse des enjeux et priorités de l'Uniopss par secteur

Publication annuelle de référence du réseau Uniopss-Uriopss, le Document de Rentrée Sociale propose une analyse des enjeux politiques et budgétaires, ainsi qu'un regard transversal sur l'actualité des politiques publiques dans les champs de la santé, du social et du médico-social. Zoom sur les principaux enjeux et priorités par secteur en cette rentrée 2023.

SANTÉ

Un système de santé qui peine à évoluer et à s'adapter aux besoins

➤ Contexte et enjeux

Alors que le Conseil national de la refondation en santé proposait de dresser un état des lieux, territoire par territoire, des problématiques rencontrées par le système de santé, l'année écoulée a confirmé la situation d'urgence à laquelle le pays est confronté : difficultés d'accès aux dispositifs et aux professionnels de santé, manque de moyens structurels pour la prévention, augmentation et aggravation des problématiques de santé mentale, persistance des inégalités sociales, environnementales et territoriales en santé...

Alors que plusieurs défis d'envergure s'imposent au système de santé, les pouvoirs publics sont interpellés pour soutenir les acteurs de santé et mettre en œuvre une politique publique cohérente et efficace, qui permette de résorber ces difficultés.

➤ Priorités

- **Réformer l'accès à la santé**, notamment en favorisant les possibilités d'accès direct à certains professionnels et en améliorant la coordination des acteurs de santé (généralisation des Services d'Accès Aux Soins, développement de maisons de santé pluriprofessionnelles...).
- **Territorialiser les solutions** pour répondre aux problématiques du système de santé.
- **Accompagner les publics les plus fragiles** et lutter contre les inégalités sociales, environnementales et territoriales en santé.
- **Privilégier une approche globale en santé mentale**, qui intègre l'ensemble des personnes concernées et développer la prévention.
- **Lutter contre la fracture numérique en santé** : le numérique doit impérativement être mis au service de la santé, et non l'inverse.
- **Mettre en place une politique publique santé-environnement ambitieuse** : la santé-environnement doit devenir un objectif central et transversal de l'ensemble des politiques publiques. Une stratégie nationale santé-environnement cohérente, financée et pluriannuelle s'impose comme une nécessité.
- **Renforcer la prévention, le repérage, le diagnostic et les soins auprès des femmes.**

POLITIQUES DE L'AUTONOMIE

Agir maintenant pour une société solidaire et inclusive !

➤ Contexte et enjeux

Le 5 janvier dernier, Jean-Christophe Combe, alors ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, présentait sa feuille de route pour 2023. Un engagement fort dont la concrétisation appelait des réformes profondes et une mobilisation de tous.

Alors que nous entamons les derniers mois de 2023, force est de constater que si des travaux ont été lancés et les annonces faites, rares sont les véritables avancées. Sauf exceptions, comme la mise en œuvre de la réforme des services à domicile, le manque de concertation avec le secteur ainsi que les multiples reports de la proposition de loi pour bâtir une société du bien vieillir laissent un goût amer. Élaborer puis mettre en place des politiques médico-sociales requièrent une écoute attentive de chacun et l'investissement de tous. Or, les conditions de préparation de la majorité des réformes dans le secteur de l'Autonomie en 2023 n'ont pas été à la hauteur. Alors même que de nombreuses structures sont asphyxiées par un contexte de plus en plus exigeant, sous sommes toujours en attente de mesures fortes, concrètes et immédiates.

➤ Priorités

- **Opter pour une approche globale de l'autonomie tout au long de la vie**, répondant conjointement aux défis du vieillissement et de la prise en compte du handicap. C'est une vision que porte l'Uniopss dans son plaidoyer pour une politique de l'autonomie rendu public en avril 2023 (50 fiches actions, 350 propositions).
- **Proposer un plan d'actions réalistes et concrètes**, mettant fin aux longs mois d'enlisement des politiques de l'autonomie, riches en promesses, mais suivies par trop peu d'actes.
- **Mieux accompagner la participation et favoriser le pouvoir d'agir des personnes.** Dans le cadre du renforcement du rôle du conseil de vie sociale, les usagers doivent ainsi être partie prenante du fonctionnement de la structure. Au-delà de la représentation, il s'agit en effet de recueillir la parole et la volonté de la personne accompagnée.
- **Soutenir les nouvelles formes d'habitat** (dispositifs innovants se situant à la frontière entre l'établissement d'accueil et le chez soi).
- **Accompagner la mise en œuvre de la réforme des services à domicile** (sécuriser les financements, clarifier le cadre concernant l'aide et les accompagnements apportés aux différents acteurs, renforcer l'attractivité des métiers, la formation des professionnels et l'accompagnement des services par les autorités en charge de la délivrance des autorisations...).
- **Lutter contre le reste à charge en Ehpad** et repenser le modèle financier de ces établissements pour mieux répondre aux besoins des résidents. Plus largement : penser « l'Ehpad de demain », en conciliant approche domiciliaire, diversité de l'offre et équilibre entre hébergement et médicalisation.
- **Conférence nationale du handicap 2023** : engager les moyens financiers adéquats pour traduire concrètement les ambitions de la feuille de route.

ENFANCES, FAMILLES, JEUNESSES

Une ambition gouvernementale à géométrie variable

➤ Contexte et enjeux

Au début de l'été 2022, le président de la République et la Première ministre affirmaient vouloir faire de l'enfance une priorité du quinquennat, conduisant à la nomination d'une secrétaire d'État sur la question. Mais derrière le terme d'enfance, se cachent des enjeux très variés, nécessitant pour certains des actions urgentes. Plus d'un an après ces déclarations, force est de constater que la priorité fait l'objet de traitements différenciés. Alors que les contours du service public de la petite enfance se dessinent et s'appuient sur le soutien financier de l'État et des travaux du comité de filière Petite enfance, la protection de l'enfance voit l'écart se creuser entre les ambitions des lois et stratégies adoptées ces dernières années, et les avancées concrètes. Dans un contexte de tensions et face à la multiplicité des acteurs investis dans les politiques en faveur de l'enfance, de nouvelles compétences et des instruments de coopération se mettent progressivement en place. L'un des enjeux majeurs du secteur réside toujours dans le partage des responsabilités plutôt que dans la désignation du coupable idéal. Les violences urbaines récentes viennent toutefois questionner d'autres responsabilités : celle des parents, jusqu'ici écartés de la priorité donnée à l'enfance.

➤ Priorités

- **Penser le service public de la petite enfance comme un droit universel** pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans à être accueilli dans le respect de ses besoins, sur l'ensemble du territoire, avec les mêmes garanties de qualité.
- **Garantir la sécurité et le respect des droits des enfants protégés.**
- **Lutte contre les violences faites aux enfants** : au-delà de la détection et de la prise en charge des enfants victimes, rechercher des solutions pour prévenir ces violences.
- **Faire du soutien aux parents** rencontrant des difficultés éducatives, psychologiques ou matérielles, un axe majeur des politiques familiales.

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION :

Un manque d'ambition et de moyens pour lutter contre la pauvreté de manière pérenne

➤ Contexte et enjeux

Face à l'urgence sociale actuelle (inflation économique, mais aussi crise de société), le Pacte des Solidarités, présenté le 18 septembre par la Première ministre, Elisabeth Borne, se devait d'apporter des réponses pérennes pour lutter contre ces situations d'injustice excluant les plus précaires de notre société. Si l'Uniopss, tout comme le Collectif ALERTE dont elle est membre, ont salué des mesures nécessaires pour répondre à l'urgence, elles déplorent le manque de mesures structurelles de ce plan pour réduire durablement la pauvreté.

La loi portant mesure d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat votée cet été « pour réagir à l'inflation », manque, elle aussi, d'ambition structurelle : revaloriser le RSA, l'AAH ou l'ASPA à hauteur de 4 % ne permet même pas de compenser la hausse des prix annoncée, en cette rentrée, à près de 6,8 % selon l'Insee. Il en est de même pour la hausse des APL de 3,5 % et pour le gel de l'indice de référence des loyers à 3,5 %.

➤ Priorités

- **Revaloriser tous les minima sociaux** (incluant l'ASPA et l'AAH) au-dessus de l'inflation.
- **Ouvrir le RSA aux jeunes** dès l'âge de 18 ans.
- **Voter une loi de programmation pluriannuelle pour l'hébergement, le logement adapté et le logement social.** Augmenter les places d'hébergement et relancer l'offre de logements abordables (objectif : 150 000 logements sociaux par an, dont 60 000 logements locatifs très sociaux – PLAI).
- **Apporter un soutien financier direct pour l'alimentation** afin de pallier les effets d'augmentation des prix.
- **Retirer les sanctions automatiques à l'encontre des allocataires du RSA** dans le projet de loi Plein emploi, au profit de réels moyens d'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi.
- **Levée les menaces contre l'aide médicale de l'État (AME).**
- **Créer 200 000 emplois aidés pour les plus éloignés de l'emploi.**
- **Soutenir le secteur Accueil Hébergement Insertion** (prise en compte de l'inflation par un soutien financier, fonds d'urgence face à l'augmentation des dépenses d'énergie...).
- **Tripler le chèque énergie** et des aides accrues pour la rénovation des logements.
- **Mettre en place une autre politique vis-à-vis des migrants,** avec des moyens d'accueil à la hauteur.
- **Penser la planification écologique comme un levier de l'inclusion sociale.**

RÉGULATION ET TARIFICATION DES ESSMS

Les ESSMS face aux défis de l'inadéquation des financements et des réformes tarifaires

➤ Contexte et enjeux

Au cœur d'un paysage en constante mutation, les établissements et services médico-sociaux (ESMS) jouent un rôle crucial dans la prise en charge et l'accompagnement des publics vulnérables. Pourtant, le financement qui sous-tend leur fonctionnement s'est avéré de plus en plus complexe au fil des années. L'inadéquation entre les financements alloués et les augmentations de coûts a suscité des préoccupations grandissantes, mettant encore plus en lumière, en 2023, au lendemain de la crise Covid-19 et face aux tensions en Ukraine, la nécessité d'une réflexion approfondie sur les modalités de financement de notre secteur.

De nombreux chantiers de réforme ont donc connu une accélération cette année, dans l'espoir de mener les ESMS vers l'objectif d'adéquation parfaite du niveau de financement, avec une bonne qualité d'accompagnement pour les publics concernés.

➤ Priorités

- **Mettre un terme aux disparités** en matière de revalorisations salariales des professionnels et adapter les allocations financières aux besoins réels des établissements.
- **Mettre en place des dispositions de long terme** pour accompagner les structures en matière d'optimisation de leurs dépenses énergétiques.

- **Laisser la possibilité aux Ehpad de choisir entre le tarif global et le tarif partiel.** Il s'agirait, dans ce cadre, d'inclure la notion de qualité dans la sélection de l'option tarifaire et de proposer des outils simples pour aider les établissements à appuyer leurs choix d'options tarifaires sur des analyses médico-économiques.
- **Réforme de la tarification des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) :** compte tenu du retard de presque une année, il est impératif que les mesures de gel des dotations soient prolongées au minimum d'un an, afin de ne pas mettre en difficulté les SSIAD qui verront leurs dotations baisser à compter de 2025.
- **Réforme de la tarification des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) :** assortir cette réforme, aux objectifs ambitieux, des moyens financiers correspondants.
- **Réforme SERAFIN-PH :** dans le cadre de la poursuite des travaux, défendre la part sociale la plus élevée possible, ainsi que des prestations directes sécurisées afin d'éviter la mise en œuvre d'un modèle tarifaire avec de trop fortes possibilités de variations, qui pourrait accroître les difficultés des gestionnaires.

Emploi, attractivité et travail social

Penser le changement pour plus d'attractivité ?

➤ Contexte et enjeux

La problématique du manque d'attractivité des métiers dans le secteur social et médico-social n'est pas nouvelle et les risques de fermeture de services pour manque de personnel sont réels et sérieux.

La crise actuelle de recrutement mais aussi de sinistralité des emplois appelle à une remise en question structurelle et politique. Malgré les difficultés liées aux métiers du secteur et aux rémunérations trop peu attractives, il est possible d'agir et des marges de manœuvre existent dès lors que l'on est prêt à accepter de nouveaux modes de fonctionnement. Il s'agit ici d'un enjeu de pérennité des associations mais aussi de l'accompagnement social de qualité.

➤ Priorités

- **Reconnaitre et revaloriser le travail social, avec un investissement financier et d'actions à la hauteur des besoins.** Comme l'Uniopss l'a porté dans sa contribution au Livre blanc du travail social, voté par l'Assemblée plénière du HCTS (dont l'Uniopss est membre), aucune politique publique ne peut être envisagée sans professionnels revalorisés, avec des statuts, de la qualité de vie au travail, ainsi qu'une formation initiale et continue mieux prise en compte.
- **Repenser son organisation pour être attractif** (souplesse organisationnelle, démarche de QVTC...) tout en garantissant la qualité des accompagnements.
- **Engager une démarche éthique**, indissociable de la dimension politique du projet associatif.